

Conseil municipal du 06 novembre 2023
Commune du Givre – D202305-01

D202305-01 : Procédure d'urgence

Vu l'article L2121-11 du code général des Collectivités Territoriales, prévoyant pour les communes de moins de 3500 habitants le délai de trois jours francs avant le jour de la réunion, et en cas d'urgence ce même délai pouvant être ramené à un jour franc au minimum,

Considérant l'envoi de la convocation du Conseil Municipal en urgence le 03 novembre 2023, soit trois jours francs avant la séance extraordinaire du 06 novembre 2023,

Considérant l'urgence liée à l'obligation de modifier le règlement du cimetière en vue de permettre la création d'un caverne,

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes

APPROUVE la procédure d'urgence.

Certifié exécutoire compte tenu
De sa transmission en Sous-Préfecture
Le 08 novembre 2023

Pour extrait conforme.
Jennifer LIBAUD
Maire du Givre



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

COMMUNE DU GIVRE

Département
VENDEE
Arrondissement
LES SABLES D'OLONNE
Canton
MAREUIL-SUR-LAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Le **lundi 06 novembre 2023 à 18h00**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 03 novembre 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique extraordinaire sous la présidence de Madame Jennifer LIBAUD, Maire.

Etaient présents :

Madame Jennifer LIBAUD, Maire du Givre,

Messieurs Steven TRAVERS, Jean-Baptiste PATARIN, Madame Liliane PANTEIX adjoints au Maire,

Madame Véronique BAUDAIN, monsieur Serge BLAINEAU, monsieur Baudouin CAILLEMER, madame Carole CAPPELLO-FORNET, monsieur André DAGLAND, madame Claudine DENIS, monsieur Sébastien GREFFARD, conseillers municipaux.

Absents représentés :

Madame Anne POTIER a donné procuration à madame Liliane PANTEIX.

Monsieur Sven BRIGUET a donné procuration à monsieur Jean-Baptiste PATARIN

Madame Christelle MONTASSIER a donné procuration à madame Jennifer LIBAUD

Absents excusés :

Madame Anne POTIER, madame Christelle MONTASSIER, madame Monique LAULOM et monsieur Sven BRIGUET.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Madame Carole CAPPELLO-FORNET est désignée comme secrétaire de séance.